



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Montolieu

29 janvier 2024 - 18h30

Salle de réunion no 111 bâtiment principal de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu

- Parents :** Mme Carole Barraud Vial (secrétaire), M. Samuel Roy, Mme Pauline Stegmann, Mme Amélie Steiner
- Professionnel-le-s :** M. Francesco Bucciarelli, Mme Christine Gianinazzi, Mme Sonia Gomez, Mme Emirjeta Tashi, M. Aurélien Theurillat (directeur)
- Organisations :** Mme Yousra Dhahbi (Escale des Voisins), Mme Joëlle Wagnières (GrandV)
- Autorités politiques :** M. Musa Kamenica (président)
- Excusé-e-s :** M. Nicola Di Giulio (vice-président), Mme Céline Pillet Guerin (Fiches-Nord) M. Matar Konaté (parent)
- Invité-e-s :** M. Yuri Telani, chargé de prévention, brigade de la jeunesse, Mme Zohrat Breguet (Escale des Voisins)

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Tour de table et accueil des élèves représentant le conseil des délégué-es
3. Adoption du PV du 4 décembre 2023
4. Suivi des projets 2023-2024
 - A. Avancement du groupe de travail pour la soirée Visions d'avenir 2024, répartition des tâches pour la soirée du 7 mars
 - B. Retour du groupe de travail sur le projet d'un préau plus vert et convivial
 - C. Visibilité de la CET et recrutement de nouveaux parents
 - D. Mise en place d'un groupe de travail pour l'organisation d'une soirée thématique
5. Informations et discussions
 - A. Parole aux élèves
 - B. Nouveau logo des CET
 - C. Gestion du groupe privé FB
 - D. Retour sur la transmission du courrier des parents au parascolaire et de la problématique du bruit dans le terrain de football en gazon
6. Rôles et fonctions au sein de la CET : admissions, démissions, radiations
7. Divers et propositions de projets

N.B. : signature liste de présence



1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

La séance est ouverte à 18h34. L'ordre du jour est adopté.

2. Tour de table et accueil et accueil des élèves représentant les délégué-es

Chacun et chacune présente son rôle au sein de la CET.

3. Adoption du PV du 4 décembre 2023

Le PV est accepté.

4. Suivi des projets 2023-2024

a. Avancement du groupe de travail pour l'organisation de la soirée Visions d'avenir du 7 mars 2024 et répartition des tâches

Mme Barraud Vial présente l'avancée du projet avec le soutien important de Mme Agostino et de M. Holder pour l'établissement qu'elle remercie.

Visions d'avenir se déroulera en début de soirée selon les horaires des apprenti-es de 18h00 à 20h00. L'école va insister sur la présence des élèves de 10^e en rendant cette soirée obligatoire. Les élèves sont convié-és avec leur classe. Un-e référent-e du conseil de classe sera présent-e. Les parents sont invités à accompagner leur enfant et à s'inscrire par retour du coupon-réponse sur le flyer.

Le centre d'animation confirme l'engagement de sa « team bar » pour la verrée ainsi que la confection de l'apéritif maison par un atelier cuisine le mercredi. Le solde de la soirée des nouvelles et nouveaux élèves sera utilisé pour cet apéritif.

Le flyer transmis en amont de la séance est présenté, le nouveau logo des CET lausannoises y sera ajouté.

M. Theurillat a présenté le projet à tou-tes les enseignants. L'impression des flyers sera réalisée par l'école, délai de retour du coupon-réponse le 21 février. Les maitres de classe recevront le flyer, le présenteront et le distribueront aux élèves, via l'agenda, avant les relâches. Un rappel sera fait à la rentrée pour recevoir les coupons-réponses.

M. Theurillat transmettra le nombre d'inscription à Mme Wagnières pour la réalisation de la verrée. 160 élèves sont concerné-es, la CET projette une participation de 220 personnes, y compris les étudiant-es et apprenti-es présent-es.

La CET vote et accepte à l'unanimité la mise à disposition d'un budget pour l'apéro de maximum 300.- et d'un budget pour les bons cadeau remis aux jeunes venant présenter leur parcours de 30.- par personne. La CET demande au délégué-es de proposer un magasin, leur choix se porte sur la FNAC.

Mme Barraud Vial demande de l'aide aux personnes présentes pour prendre la responsabilité de certaines tâches ne pouvant en assumer l'entièreté. Une liste parviendra aux personnes courant février. Mmes Dhahib, Steiner, Stegmann et Ms Roy, Kamenica confirment leur participation. Au sein de l'établissement, Mmes Agostino, Gianinazzi, M. Holder et M. Theurillat sont également impliqué-es. Les délégué-es se proposent avec le soutien de Mme Gomez M. Bucciarelli.



b. Projet d'un préau plus vert et convivial

Le groupe de travail est dynamique et s'est réuni plusieurs fois, des parents en font également partie. L'un des sujets du groupe de travail est l'alimentation. Les élèves de 7^e n'ont pas accès aux produits de la boulangerie qui se vendent dans la cour supérieure. Mme Hardy, maman d'élève a permis de faire le lien avec une association. Le département a validé la mise en œuvre de ce projet pilote qui sera évalué. La CET la remercie pour cette initiative. Ce projet est complémentaire à celui des 8^e années porté par l'infirmière scolaire.

L'aménagement du préau est aussi en travail, Mme Tashi communiquera les informations dès que possible. A noter que les terrains sportifs sont utilisés et surveillés par des enseignant·es pour proposer des espaces intéressants, sécurisés et ressourçants pour chaque volée.

c. Visibilité de la CET et recrutement de nouveaux parents

Ce point n'est pas développé lors de cette séance, il est à penser pour l'année scolaire à venir.

d. Mise en place d'un groupe de travail pour l'organisation d'une soirée thématique

Les échanges entre les personnes présentes soulèvent des thèmes qui pourraient intéresser les parents : soutien à la parentalité, les réseaux sociaux, vivre ensemble, l'accès facilité à la pornographie et la présentation d'outils.

Une soirée thématique peut prendre des formes variées : une soirée quizz, une soirée conférence, une soirée d'ateliers. La brigade de la jeunesse se rend disponible pour coconstruire cette soirée.

Les délégué·es relèvent que certaines thématiques peuvent être gênantes. M. Tellani se propose de rencontrer les délégué·es et de déterminer les messages et questions à transmettre aux parents.

La CET retient qu'une première réflexion peut s'engager avec les élèves par le concours des délégué·es au printemps, puis se poursuivre à l'automne avec un sondage des parents lors de la soirée des 8^e. Mme Steiner se propose pour le volet parent. La mise en commun des préoccupations des élèves avec celles des parents serait la première étape pour organiser une soirée thématique.

5. Informations et discussions

a. Parole aux élèves

Les délégué·es ont fait un sondage dans leur classe et nous relaient les propositions des élèves.

L'accès au terrain de foot pourrait être ouvert à d'autres degrés que les 7^e-8^e. Le conseil aimerait également avoir accès aux terrains de basket pour augmenter les espaces ludiques.

Il est demandé que la boulangerie augmente son offre des produits les moins chers afin que plus d'élèves puissent y accéder.

Les élèves aimeraient une salle supplémentaire plus calme et surveillée pour passer la pause de midi pour également y travailler au besoin. La pause de midi n'est pas sous la responsabilité de l'école et il serait intéressant d'interpeller le parascolaire pour faire exister les besoins de salles avec des objectifs différents. Le centre d'animation s'est aussi approché des jeunes sur les repas de midi et se rend disponible pour réfléchir à quels nouveaux espaces pourraient être mis à disposition.



Les élèves demandent de pouvoir utiliser davantage les ordinateurs et tablettes pour réaliser des travaux scolaires. Il est porté à connaissance des élèves que ces équipements dépendent du financement du canton. Le canton va équiper les classes de 7^e et 8^e des TBI, il y aura des valises de tablettes et plus d'utilisation l'année scolaire prochaine. L'équipement du secondaire va suivre dans la foulée.

b. Nouveau logo des CET

M. Kamenica présente le logo qui sera utilisé par toutes les CET lausannoises sur décision des président-es. Voici différentes déclinaisons :



c. Gestion du groupe privé FB

Sa poursuite ou son évolution sera décidée à la prochaine séance.

d. Retour sur la transmission des courriers des parents au parascolaire et des nuisances de la tonte des terrains de foot

Le courrier a été transmis au parascolaire et la CET attend une réponse, le responsable du réfectoire a également été contacté, des enfants peuvent y accéder indépendamment de l'inscription. Le Centre d'animation est également présent à midi et constate que le parascolaire rappelle la règle d'inscription. Tous les élèves ont accès à un repas chaud.

La tonte 3-4 fois par semaine durant la saison de foot, rend les conditions de travail et d'apprentissage intolérables. Après contact avec le service concerné par la direction, les tontes seront retardées sur la dernière période de la matinée. Un courrier envoyé la semaine précédant la séance au nom de la CET demande au service de trouver des solutions techniques.

6. Rôles et fonctions au sein de la CET : vice-présidence, admissions, démissions, radiations

M. Kamenica cherche à atteindre M. Konaté pour connaître la poursuite de son engagement

7. Divers et propositions de projets

M. Theurillat annonce que l'association l'Escale des Voisins va s'investir pour le cour facultatif de chorale sous l'encadrement de l'enseignante de musique.

Mme Tashi met à disposition le journal de l'école.

Pour la prochaine séance :

Planifier la suite de la gestion du groupe FB, organiser la soirée des nouvelles et nouveaux élèves, inviter M. Tellani



Ville de Lausanne

Service des écoles
et du parascolaire

Direction de l'enfance,
de la jeunesse et des quartiers

Dates des prochaines séances :

- 7 mars soirée Vision d'Avenirs
- 18 avril, 18h30, en présence des représentant·es des délégué·es des élèves
- 17 juin, 18h30, suivie d'un repas
- 14 août, 18h30, accueil des nouvelles et nouveaux élèves

Fin de la séance : 20h11

Carole Barraud Vial

Secrétaire

Lausanne, le 4 février 2024